Documents relatifs au

"Séjour de vacances1" Juillet 2016

Camp des Taillis - Séjour des 6-12 ans

Une Oeuvre commune aux Assemblées Protestantes Evangéliques de Belgique

Prévoyance Evangélique a.s.b.l.

Bois Pirart, 127 1332 GENVAL

**Secrétariat des séjours « Camp des Taillis »**

Anne Rousseau

Rue de Tubize, 105 1440 BRAINE-LE-CHATEAU

**INTRODUCTION**

L’ASBL LA PREVOYANCE EVANGELIQUE organise un séjour pour les enfants de 6 à 12 ans depuis plus de cinquante ans. Nous travaillons avec une équipe brevetée, expérimentée et bénévole.

Nous présentons un programme basé sur la Bible et sur le ludique. Chaque année, nos thèmes varient pour permettre à nos animateurs d’apporter de nouvelles idées.

L’équipe d’encadrement se retrouve après le séjour pour un week-end d’évaluation. Les points positifs et négatifs seront pris en compte l’année suivante.

**Documents principaux**

* Projet pédagogique (PP)
* Règlement d'ordre intérieur (ROI)
* Statuts ASBL

Projet Pédagogique du Camp des Taillis

"Ensemble des intentions éducatives (finalités, buts) que poursuit le pouvoir organisateur par rapport à l’accueil des enfants dans le cadre des centres de vacances"

*Extrait de la brochure "centres de vacances mode d'emploi" EDITION 2012.*

1. LES OBJECTIFS GENERAUX

**En tant que Séjour de Vacances, nous voulons contribuer à l’encadrement, l’épanouissement et l’éducation des enfants en ayant notamment pour objectifs de favoriser :**

* L’accueil des enfants de toutes nationalités, de toutes origines culturelles, sociales.
* L’accueil des enfants quelques soient les convictions idéologiques, philosophiques ou politiques des enfants et des parents
* L’intégration sociale de l’enfant, dans le respect de ses différences, dans un esprit de coopération et dans une approche multiculturelle.
* La communication et vivre la vie en société, quelles que soient leurs différences.
* L’apprentissage de la citoyenneté participative  en laissant chaque enfant exprimer ses besoins et son ressenti et favoriser la prise de conscience.
* L’autonomie des enfants en proposant des tâches adaptées aux âges.
* Le développement physique de l’enfant par la pratique de sports variés, de jeux et d’activités de plein air adaptés aux capacités de l’enfant.
* La créativité de l’enfant et son accès à la culture en lui proposant des activités variées en rapport avec ses besoins, son âge et rendant l’enfant acteur de sa production, dans un cadre favorisant son épanouissement.

**Notre But est aussi, tout en respectant les convictions philosophiques et idéologiques des enfants et des parents :**

* De leur faire découvrir un Dieu d’amour, de connaitre Jésus-Christ comme leur sauveur, d’évoluer dans leur vie, d’approfondir leur connaissance biblique, dans une ambiance conviviale.
* Que les parents retrouvent leur enfant, épanoui, heureux, qu’ils perçoivent un changement chez celui-ci dans son mode de vie et dans sa maturité. Et qu’ils puissent, le cas échéant retrouver une complicité parents-enfant.

Tout cela se traduit dans un programme d’activités ambitieux, varié et adapté à l’âge, aux compétences et aux attentes de chaque enfant.

 2. QUE METTONS-NOUS EN PLACE POUR DEVELOPPER CES OBJECTIFS ?

 **2.1 L’infrastructure**

Nous accueillons les enfants dans une infrastructure adaptée et offrant des garanties suffisantes d’hygiène et de sécurité ;

* Le bâtiment se compose de dortoirs de 12 lits, des sanitaires (côté filles, côté garçons), d’une salle polyvalente, d’un réfectoire, d’une infirmerie, des cuisines (accès interdit aux enfants sauf en cas d’activité dirigée), de coins détentes, des chambres pour le personnel staff (accès interdit aux enfants).
* Le campus (terrain autour du camp) offre une plaine de jeux, un terrain multisports et un bois

**2.2 Le matériel**

Le matériel est également adapté pour les âges des enfants.

* Les éviers sont placés à la hauteur des enfants
* Le nombre de chaises et de tables de la salle polyvalente et du réfectoire permettent d’accueillir quatre-vingt enfants et une quarantaine de personnel.
* Le camp des Taillis possède du matériel technique tels que : table de mixage, micros, baffles, écrans et un accès à internet (il permet à l’équipe de se tenir à jour de la météo et d’établir des recherches dans le cadre des activités).
* Le camp possède un kot dans lequel est rangé divers matériaux pour faire les activités sportives, manuelles et les grands jeux. Si des demandes de matériel doivent être faites, elles doivent s’adresser aux coordinateurs avant le séjour, pour une date fixée par l’équipe. L’animateur qui devrait se faire rembourser d’achats de matériel, doit avoir reçu l’autorisation des coordinateurs. Certains animateurs apportent leur propre matériel. Avant toutes utilisations, il faut s’adresser à eux et respecter leurs recommandations.

**2.3 L’environnement**

* Dans le cadre de ballades, de jeux de pistes, nous permettons aux enfants de découvrir l’environnement de Genval (paysages, quartiers)
* Nous organisons tous les deux ans une excursion, ce qui permet aux enfants d’aller à la découverte du monde ou de vivre une journée encore plus de détente.

**2.4 Les activités**

Nous avons plusieurs types d’activités qui sont réfléchies et préparées avec soin et encadrées par les animateurs. Nous avons pour principe de ne pas « Occuper les enfants » mais bien de

«  S’occuper d’eux ». Chaque activité rend l’enfant acteur et libre de ses choix. Elles devront développer les relations sociales et affectives et permettent aux enfants de devenir autonome, coopérant, responsable, respecter ses pairs et l’équipe d’encadrement et les règles demandées. Les activités devront être chaleureuses mais disciplinées pour que l’enfant puisse avoir des repères.

Voici les différents types d’activités :

Les activités développant le psychomoteur :

 Elles sont ludiques, le matériel est prévu selon le nombre d’enfants et est adéquat en fonction des âges.

* Les activités sportives se présentent bien souvent sous forme d’épreuves lors de grands jeux. Nous les retrouvons également, en période d’ateliers. Ces activités développent la prise de conscience des limites de chacun et sont variées chaque jour.
* Les activités artistiques permettent aux enfants non seulement de développer la psychomotricité fine mais aussi leur créativité. Elle se retrouvera principalement dans les bricolages, chants, musique, mimes, expressions corporelles… elle sera sollicitée surtout lors des veillées et des ateliers.

Les activités développant l’intellectuel

Elles permettent aux enfants d’utiliser leurs savoirs, leurs connaissances sur une méthode ou bien un sujet donné. Elles sont données par des défis mathématiques ou culturels et peuvent se retrouver lors des veillées ou de grands jeux (dans des épreuves).

Les activités développant le spirituel

 Lors de ces activités, nous invitons l’enfant à découvrir la relation qu’il peut établir avec Dieu. Nous poursuivons un enseignement de qualité en présentant à l’enfant une vision chrétienne du monde pour qu’il puisse se positionner en tant que citoyen responsable, sans imposer cette vision et en respectant ses convictions philosophiques et celles de ses parents.

* 1. **L’organisation d’une journée.**

La journée est faite en fonction du rythme et des limites d’attention et physiques des enfants. Chaque jour, nous désignons deux animateurs « du jour ». Ils gèrent la journée selon le programme du jour. Ils sont en relation avec les l’équipe d’animation, la cuisine, le staff et les coordinateurs.

* **L’Accueil :** le premier jour les enfants et les parents sont accueillis par les animateurs et coordinateurs. Les coordinateurs gèrent ce qui est administratif et les animateurs se chargent de diriger les enfants vers leur chambre et de faire visiter le camp. Cela favorise le contact Parents-enfants-animateurs. Ce jour-là, les règles de vie et les limites du séjour sont données aux enfants. Nous présentons toute l’équipe ce jour-là. En fin de journée, les enfants et leurs animateurs retournent dans les chambres pour profiter de ce moment pour faire plus ample connaissance.
* **Le lever :** les animateurs « du jour » sonne le réveil à 7h30. Les enfants et les animateurs se réveillent à leur rythme en respectant celui des autres. Une fois les enfants prêts, ils partagent le CP (culte personnel) l’animateur donne un enseignement sur la Bible et les enfants peuvent s’exprimer librement en respectant les convictions de chacun.

Dès 8h, le petit déjeuner est accessible. Chaque chambrée se rend au buffet librement et peuvent déjeuner tranquillement jusqu’à 9h. Les animateurs veilleront à ce que tous les enfants aient bu et manger. Une fois que tous les enfants ont terminés de manger, ils débarrassent leur table en respectant l’emplacement de chaque ustensile dans les bacs ou sur les chariots et attendent la désignation des services.

* **Les services :** après les repas, ont lieu les services (vaisselle, ramassage des poubelles, balayage de la salle polyvalente et du réfectoire, mise en ordre des chambre et nettoyage des sanitaires). Au travers de ces services, nous développons l’autonomie, la responsabilité, le savoir-faire des enfants qui sont évidemment aidés et encouragés par les animateurs et le personnel du staff. Les services se déroulent sous forme de tournante, de façon à ce que chaque participant prenne part aux diverses tâches. Un panneau est affiché sur la porte du petit magasin. Attention les services ne doivent pas être vécus comme des moments de sanctions, ils doivent se dérouler dans la bonne humeur et la détente.
* **Les temps libres :** permettent aux enfants de se changer l’esprit, de relâcher l’attention, de se défouler dans la plaine de jeux, sur le terrain de sport ou encore dans les différents coins (Kikers, ping-pong, coin lecture, coins symboliques, jeux de société…). Les temps-libres se retrouvent à plusieurs périodes de la journée, avant et après chaque activités. Les animateurs doivent surveiller les différents lieux.
* **Les moments spirituels :** nous débutons ces réunions par un moment de louange dirigée. Ces réunions peuvent se déroulent par groupe d’âges (6-8, 9-10,11-12) chaque fois encadrées et animées par les animateurs ou bien elles peuvent se donner en grand groupe dans la salle polyvalente animée par une personne extérieure mais encadrées par les animateurs. Les animateurs ont préparés leurs partages avant le séjour. Ils sont toujours suivis d’une activité en lien avec ce qui a été partagé. Nous retiendrons que tous les enfants ne sont pas croyants et /ou pratiquants.
* **Les ateliers :** les animateurs du jour installent les différentes fiches d’inscription pour les ateliers suivant le programme établi, pendant le déjeuner. Les enfants peuvent aller s’inscrire dès que celui-ci est terminé. Le nombre d’enfants est limité en fonction du matériel. Ceux-ci se déroulent pendant deux périodes (vers 11h et vers 17h). les ateliers peuvent être sportifs ou artistiques.
* **Les grands-jeux :** après la sieste, les enfants sont rassemblés dans la salle polyvalente, où leur seront expliqués les règles du jeu, de sécurité et vestimentaires. Le lancement se fait toujours par une situation mobilisatrice appelé « décorum ». Elle aura pour but de motiver les enfants à participer au jeu. Le grand- jeu peut se présenter sous différentes manière (jeu à postes, Gymkhana, jeu de piste, Kermesse, jeu de l’oie, jeu de stratégie, jeu d’enquête…). Ils durent plus ou moins une heure et demie au grand maximum.
* **Le goûter :** il vient toujours après le grand-jeu et est varié chaque jour afin de respecter l’équilibre alimentaire. Les enfants se lavent les mains avant de s’installer aux tables où celui-ci sera distribué. Les enfants reçoivent une collation biscuitée ou fruitée et une boisson (jus de fruit ou de l’eau).
* **Les repas du midi et du soir :** les enfants vont se laver les mains et passent aux toilettes avant de s’installer à table avec leur chambrée. Les animateurs veilleront à ce que ce soit fait. Le personnel staff dresse les tables.Les animateurs du jour ramènent le calme par un intermède (chanson, comptine parlée ou gestuelle…). Une fois le calme instauré, nous rendons grâce et par table les enfants peuvent être servis. Les petits seront servis à table. L’équipe cuisine assure le service. Les animateurs veilleront au bon déroulement pendant les repas. Ces des moments relaxent et privilégiés. Ils doivent être vécus de manière conviviale. Evitons les discussions entre tables éloignées. Dès que les tables sont débarrassées par les enfants, les animateurs du jour, attribuent les services.
* **La sieste :** c’est un moment de repos, il peut se dérouler sur son lit, soit dans un autre coin délimité sur place par un coin doux. On veillera à ce que ce moment reste calme et que chacun puisse se reposer selon ses besoins. Quelques activités calmes peuvent être proposées tant qu’ils sont encadrés par les animateurs.
* **Les douches :** ce moment doit être cool avec les enfants. Il permet de discuter avec les enfants autrement que pendant la journée. Il faut essayer, dans la mesure du possible, de calmer les enfants pour qu’ils n’arrivent pas trop excités à la veillée. Il faut respecter l’intimité des enfants tout en veillant à ce qu’ils se lavent correctement et en étant attentif aux éventuels coups, blessures, piqûres… qu’ils pourraient avoir. Il y a deux moments pour prendre les douches (voir 4.2 l’horaire d’une journée)
* **La veillée :** les animateurs « coordinateurs du la soirée » commencent la veillé par un « décorum », ensuite selon le déroulement, les enfants sont divisés en équipes. Il se peut qu’il ait lors de la soirée, des postes, des défis sportifs ou intellectuels, des jeux d’adresse… les autres animateurs doivent être dans les différentes équipes et encouragés les enfants. La soirée doit se terminée avec un retour au calme. Nous veillerons à ne pas renvoyer les enfants dans leur chambre ou au douche excités.
* **Le coucher :** pour les plus jeunes (6-9 ans), le coucher est prévu vers 21h et pour les plus grands (10-12 ans) vers 22h. Le coucher doit se faire dans le plus grand calme. Les animateurs accompagnent l’enfant dans son sommeil. Chez certains enfants, ça peut être source d’angoisse. La présence des animateurs sont rassurantes. Pour amener le sommeil, les animateurs peuvent lire une histoire, une musique calme… Afin d’éviter les accidents nocturnes, on s’assurera que chaque enfant ait pu aller aux toilettes avant de dormir.
* **le départ :** il sera demandé aux parents de venir rechercher les enfants en temps et en heure afin de permettre à l’équipe de ranger les lieux. Il est difficile d’organiser un encadrement en dehors de la durée formelle du séjour.

* 1. **les conditions de vie**
* **les chambres :** nous possédons deux ailes distinctes. Une pour le côté garçon, une pour le côté filles. Les chambres sont faites par groupe d’âges (6-7ans, 8-10ans, 11-12ans), de chaque côté il y a des sanitaires comprenant : des toilettes et des douches individuelles, des éviers. Les chaussures se mettront en dehors des chambres, sur une étagère annotée au nom de la chambre dans le couloir. Chaque chambre comprend dix lits et dix placards pour ranger les vêtements ainsi que des séchoirs. Nous veillerons à ce que les vêtements mouillés soient mis sur les séchoirs extérieurs, si le temps le permet.
* **L’hygiène :** chaque animateur veillera à ce que les enfants de sa chambrée se soient lavés, brosser les dents, laver les mains et passer au toilettes avant les repas. Dans chaque aile, près des éviers, se trouvent des distributeurs de savon liquide. Pour motiver le maintien de l’ordre et de la propreté dans les chambres, nous avons établi un concours de la chambre la mieux rangée. A la clef, des trophées par enfants. Chaque jour les toilettes et les sanitaires sont nettoyés à l’eau et avec du désinfectant lors des services du matin. Notre personnel tâches matériels, iront vérifiés si le travail a été bien fait et dans le cas échéant, ils repasseront derrière les enfants. On s’assurera qu’il y aura assez de papier de toilette durant les journées et de savon liquide et au besoin, on renflouera. Nous avons mis en place un chariot avec des cruches d’eau et des gobelets. Les enfants peuvent aller se servir quand ils en ressentent le besoin. Les gobelets seront souvent ramassés par les tâches matérielles et lavés pour être remis de nouveau à la disposition des enfants.
* **L’infirmière/ infirmier : (inspiré du document « Centre de vacances »)**

Cette personne reçoit, le premier jour, les parents et classe les fiches médicales dans une farde.

Elle s'occupe de remplir les papiers prévus à sa fonction (cahier de soins et liste de médicaments à donner). Elle devra se mettre en relation avec les animateurs et expliquer les différents soins qu’elle apportera aux enfants. Distribue les médicaments selon les recommandations des parents et médecins. Elle dispense les premiers soins. Cette personne est présent(e) sur le site durant tout le séjour et durant l’excursion. Elle dormira dans une chambre du côté staff que les enfants connaissent mais apportera les soins dans la pièce prévue pour l’infirmerie. Elle veillera à l’ordre de l’infirmerie et à avoir toujours un lit disponible pour un éventuel malade. Elle s’occupera de prévoir les trousses de secours pour les sorties.

* **Les cuisines :** l’accès aux cuisines est interdit aux enfants à l’exception d’un atelier cuisine ou pendant les services. La cuisine sera entretenue par l’équipe cuisine après chaque moment de repas. On veillera à ce que les ustensiles soient lavés et ranger à leur place et à avoir des plans de travail, fours, friteuses… propres et prêts à l’emploi. Les tâches matérielles, ne s’occuperont que du côté lave-vaisselle. Après chaque repas, les lavettes, devront être rincées dans un produit désinfectant et devront être mis à séchées. Les essuies, devront être mis à sécher après chaque vaisselle. Une fois les services terminés, la cuisine et le côté lave-vaisselle devront être nettoyés à l’eau. En fin de journée, les lavettes, essuies, torchons, seront mis en machine afin d’éviter la propagation des microbes.
* **La sécurité :** pendant les activités, les animateurs sont attentifs aux lieux, au matériel et aux risques encourus. Ils font en sorte que tout se passe au mieux. Ils doivent tenir compte de la météo, du repérage du terrain. Durant la nuit, l’équipe peut laisser les lampes des toilettes allumées pour permettre aux enfants de se diriger plus aisément dans le noir. Nous sommes responsables du bâtiment mis à notre disposition, nous en respecterons le règlement d’ordre intérieur. Les animateurs seront informés des mesures à prendre en cas d’incendies. Pour les déplacements, nous disposerons de trousses de secours et du matériel obligatoire. Chaque animateur veillera à emporter de l’eau en suffisance. Lors de déplacements, l’équipe respectera le code de la route. Chaque animateur devra porter une vareuse fluorescente. Les animateurs n’utiliseront pas leur propre voiture pour transporter des enfants ou des membres de l’équipe sans l’autorisation des coordinateurs. le véhicule sera occupé par le nombre de passagers prévu, pas un de plus, chacun attache sa ceinture. En cas de forte chaleur, lors de sortie, l’équipe appliquera de la crème solaire aux enfants et veillera à ce que tous portent un chapeau.

1. **MOYENS HUMAINS MIS EN PLACE**
	1. **l’équipe**

Nous travaillons avec une équipe passionnée par le travail avec les enfants. Notre équipe est le plus souvent qualifiée ou assimilée mais se compose également d’animateurs bénévoles. Nous somme trois coordinateurs : Anne Rousseau assimilée, Nathanaël Roulent et Priscille Auspert assimilée.

Nous avons aussi une équipe cuisine qui met son talent à la disposition du groupe. Celle-ci veille au bien-être et à l’équilibre alimentaire de chacun. Aussi nous travaillons avec des personnes responsables de l’hygiène du camp, « Tâches matérielles », qui se chargent d’entretenir les douches et toilettes du côté du staff, dans les deux ailes ainsi que le local vaisselle. Nous recrutons notre personnel sur base de leur profession de foi (croyant et pratiquant) et sur leur critère de formation et/ ou de leur expériences.

* 1. **Les réunions.**
* **avec les animateurs avant le camp:** nous avons deux réunions préparatoires avec les animateurs. Durant la première réunion dans le courant du mois de mars, nous présentons l’équipe surtout pour les nouveaux venus. Nous rappelons les dates du séjour. Nous, distribuons le projet pédagogique et faisons signer le contrat d’animateur. Chacun reçoit un contrat tripartite (c’est l’engagement : de l’église dont le jeune est issu, de l’animateur et des coordinateurs)à faire signer par tous les membres cité dans le contrat. Nous déterminons ensemble le thème ludique choisit par vote, le programme de chaque journée selon la grille horaire, activités, coordinateurs des grands-jeux et des veillées. Nous formons les équipes des chambres et chacun propose un nom pour sa chambre. Lors de la deuxième réunion, dans le courant du mois de mai, nous peaufinons le programme si celui-ci n’a pas été achevé précédemment. Ensuite les animateurs ont le temps de préparer ou de terminer la préparation de leurs activités. Nous déterminons aussi les responsables des groupes bibliques, les musiciens et ceux qui dirigeront la louange.

* **Pendant le camp :** chaque soir, après le coucher des enfants, les animateurs et coordinateurs se réunissent pour évaluer la journée qui s’est déroulée et revoir le programme du lendemain. Nous déterminons lors de ces réunions les deux responsables du jour suivant. Chacun participe activement et respecte mutuellement ses pairs. Nous sommes souples dans l’horaire suivant le rythme des enfants, nous adaptons les heures du lever, en fonction de la météo les journées peuvent éventuellement s’inverser.
* **Après le camp :** les coordinateurs organisent un week-end pour permettre à tous de se retrouver et de faire une mise au point du camp passé. Les évaluations seront appliquées au camp suivant.
* **les coordinateurs et le Comité des camps :** ils se réunissent minimum trois fois par an pour discuter des évaluations des camps, du thème biblique, voir ce qui est a modifié et à garder.
* **les coordinateurs entre eux :** nous nous réunissons plus ou moins cinq fois par année pour discuter et rechercher l’équipe. Nous recherchons des manières d’aborder le thème biblique. Réajustons nos fiches annexes dans le but de toujours nous améliorer. Planifions les services pour le camp suivant.
	1. **La construction du projet d’animation**

Il se préparer lors de nos réunions avec l’équipe d’animation. Après réflexion sur les différents sujets, le choix d’un thème ludique est voté par tous les membres. Chacun devra s’investir dans le projet selon ses talents et respectera le travail des coéquipiers. Le thème doit être dynamique, sympathique qui donne envie aux enfants de rentrer dans un monde fantastique et culturel. Les animateurs doivent se mettre en recherche sur les ateliers à proposés en lien avec le thème ludique et rechercher une décoration, pour la salle polyvalente et sa chambre. Nous demandons à chaque animateur de se mettre par équipe pour les chambres (deux moniteurs voir trois pour les plus petits) et de s’attribuer un nom pour leur chambrée. Ils se mettent par binôme pour les activités. Celles-ci devront être variée et équilibrées en fonction des caractéristiques des enfants. Les coordinateurs s’engagent à mettre tout en œuvre au niveau financier ainsi que logistiques pour que le projet aboutisse. En dehors des réunions, les animateurs doivent se mettre en relation pour préparer ensemble leurs activités. Une feuille avec les contacts de tout le monde leur est remise par e-mail.

* 1. **Les relations**

Notre but est de développer un climat de confiance, de coopération, de respect et d’unité entre tous les acteurs (parents, enfants, équipe, coordinateurs…) mais aussi une ambiance sereine et détendue. C’est pourquoi nous planifions des rencontres entre l’équipe durant l’année pour que des liens se tissent. Pour accueillir les enfants et les parents, nous mettons tout en œuvre pour qu’ils se sentent le plus à l’aise possible. Nous développons une attitude d’écoute, nous nous informons sur les habitudes de l’enfant. Nous créons une ambiance chaleureuse par la décoration de la salle et des chambres et nous échangeons avec les parents autour d’un jus et d’un biscuit. Pour les enfants, différentes activités se proposent à eux librement afin de gagner leur confiance : grimage, jeux dans la plaine, coins symboliques… Pendant les séjours, les enfants peuvent recevoir des appels téléphoniques et du courrier. Pour permettre aux enfants de se lier d’amitié, certaines activités se feront par tranches d’âges. L’animateur veillera à garder ses distances d’animateur avec les enfants. Il ne fera aucun favoritisme entre les enfants.

* 1. **appropriation et co-construction des règles de vie.**

Les règles de vie sont établies par les coordinateurs et le ROI du camp des taillis.

Ces règles et ses limites sont communiquées aux animateurs lors de nos réunions de préparations et données aux enfants dès le premier jour d’accueil, lors de la veillée avec un support médias. Une promenade poursuivra la soirée pour montrer les limites de la propriété. Les parents reçoivent par courrier le règlement d’ordre intérieur (voir annexe ).

Le règlement est repris sur notre invitation.

**4. LE REGLEMENT D’ORDRE INTERIEUR**

**4.1 L’organisation générale du camp**

Les enfants que nous accueillons, ont de 6 à 12 ans. La durée pour les enfants au camp est de 3 jours minimum sauf dans le cas où un enfant découvre le centre de vacance pour la première fois, nous accepterions qu’il retourne après un jour s’il ne s’y plaît vraiment pas. Le nombre d’enfants par jour est de trente minimum et quatre-vingt au maximum. Les enfants sont groupés par tranches d’âges :

* dans les chambres : 6-7 ans, 8-10 ans, 11-12 ans
* dans les groupes bibliques : 6-8 ans, 9-10 ans, 11- 12 ans

Lors des autres activités, les enfants sont parfois groupés en équipes mais tous âges confondus.

* 1. **L’organisation quotidienne**
* **7h30 : lever en musique+ douches**
* **8h00 : le moment SPI dans les chambres**
* **8h15 : le petit déjeuner self-service**
* **9h00 : les privilèges (les services)**
* **10h00: temps de louange + le moment SPI en groupe ou collectif**
* **11h00: les ateliers du matin**
* **12h00: repas**
* **13h00: sieste + les privilèges**
* **14h15: le grand jeu**
* **16h00: le goûter + temps libres**
* **17h00: les ateliers de l’après-midi**
* **18h00: le repas**
* **19h00: les privilèges + temps libres + douches pour les petits**
* **20h00: la veillée**
* **21h00-21h30: le coucher pour les petits + douches pour les grands**
* **22h00: le coucher pour les grands + réunion quotidienne pour les animateurs**
* **00h30: extinction des feux**

 **5 LES ROLES DES ENCADRANTS**

En tant qu’animateur, il s’engage ….

* **Avant le séjour :** à être présent de corps et d’esprit à toutes les réunions de préparations. Il devra préparer ses activités correctement, communiquer la liste de matériel dont il aurait besoin aux coordinateurs avant la date prévue par l’équipe. Il devra rendre un certificat de bonne vie et mœurs de modèle 2, une copie d’attestation de son organisme de formation ou de son diplôme. Préparer une série de petites chansons, jeux qui serviront à combler les trous et qui serviront lorsqu’il sera animateur du jour.
* **Pendant le séjour :** à respecter l’horaire de sommeil établi par les coordinateurs et le ROI. Il tiendra compte de ses limites (fatigue, stress, compétences). Les enfants sont des imitateurs, l’animateur veillera à ses tenues vestimentaires, à son ordre personnel (dans la chambre, dans les locaux et à l’extérieur), à ne pas critiquer les repas devant les enfants. Après ses activités, il sera tenu de ranger le matériel utilisé à sa place. L’animateur se doit de participer à toutes les activités et aux services désignés pour sa chambre. Il est obligatoire qu’il soit présent aux réunions en fin de journée et d’y participer activement et de manière constructive. Il est impératif de ne pas casser l’autorité d’un de ses coéquipiers devant les enfants, si l’un ou l’autre rencontre un souci avec un membre de l’équipe, il se doit d’en informer les coordinateurs. L’animateur se doit d’encourager, d’encadrer les enfants avec diplomatie et respect. Tous seront poli et mettrons un esprit d’unité entre les coéquipiers et les membres de la cuisine et du staff. Leur rôle est de guider l'enfant, nous se sommes pas là pour faire de l’autoritarisme. Il devra faire prendre conscience aux enfants du respect d'autrui. A propose des sanctions, Le "NON" doit être expliqué et justifié et l’équipe doit en avoir connaissance lors des réunions d’évaluations quotidiennes. Il ne rentrera pas en conflit avec un enfant. Au cas où l’enfant répéterait sa faute, les sanctions doivent être graduées et adapter à la faute commise. Il devra être au moins une fois animateur du jour. Ce n’est pas parce qu’il a une fonction d’animateur, qu’il peut vider le frigo de la cuisine ou même se servir de la cuisine ou du matériel qui y est stocké. Pour rappel, la cuisine est seulement réservée à l’équipe qui y travaille. Un coin pour les fumeurs est prévu à l’abri des regards. Il est interdit d’apporter de l’alcool et de la drogue. Dans la mesure où chaque activité est bien préparée avant le camp, l’heure du coucher pour les animateurs ne doit pas dépasser 00h30. Les PC peuvent être utilisés pour peaufiner une activité mais ne dois pas être utilisé devant les enfants sauf dans le cas d’une activité bien spécifique.

* **Le rôle de l’animateur du jour :** ilponctue les différents moments de la journée.

Il devra dialoguer avec la cuisine, prévoir chant et prière avant le repas. Il veillera à ce qu’il n’y ait pas de va et vient entre la table et les sanitaires. Il attendra que les tables soient débarrassées pour faire l’annonce des privilèges s’assurera du bon déroulement des privilèges après les repas. S'occupera des inscriptions aux ateliers après le déjeuner pour les ateliers du matin et après le dîner pour les ateliers d'après-midi. (Prévoir affiches et stylos pour s'inscrire).Les inscriptions se font à table pour les petits. Chaque réveil se fera en musique.

 Il se chargera de répondre au téléphone. Il devra surveiller les temps libres tout en étant aidé par ses coéquipiers.

* **Les coordinateurs :** Les coordinateurs sont les **responsables** de tout le séjour de vacances. Ils rencontrent le Comité et le CA avant et après le séjour. Ils élaborent avec l'équipe d'animation le thème ludique et spirituel du centre de vacances. Ils envoient le procès-verbal de la réunion de préparation faite lors d’une journée précédente pour le Séjour des enfants. Ils organisent un week-end retrouvailles et évaluations entre animateurs durant l’année. Ils rencontrent à plusieurs reprises l’équipe du séjour pour revoir ensemble les thèmes et vérifient la préparation des activités, celle-ci devant être faite en groupe ou individuellement. Ils veillent au bon déroulementdu séjour pour tous (jeunes, animateur, stagiaires, cuisiniers, …). Ils veillent à ce que chacun puisse travailler dans de bonnes conditions. Ils veillent à ce que chaque personne présente durant le séjour puisse se sentir accueillie, écoutée et respectée par tous. En cas de problème, il devra toujours être averti, car c’est eux qui ont l’entière responsabilité du séjour de vacances.

 Ils sont joignables **24h/24** pendant toute la durée du séjour. Ils doivent être avertis de tout le déroulement des événements. Ils sont garants du projet pédagogique. Il veille à ce que les objectifs de départ soient poursuivis, à ce que les méthodes choisies et le programme d’activités correspondent aux besoins de chacun (du plus petit au plus grand) et aux normes de sécurité. Ils ont un regard extérieursur le séjour tout en y étant actif et présent en permanence .Ils ont un rôle de **formateur** envers son équipe. Ils suivent particulièrement les « animateurs et coordinateurs stagiaires » et les aide dans leurs apprentissages sur le terrain.

 Ils organisent, président et animent les réunionsde préparation du séjour, du soir et d’évaluation. Ils veillent au bon respect du R.O.I. Ils favorisent la discussion, le dialogue, les initiatives, … Ils veillent au maintien de l'ordre et à la discipline générale. Ils constituent eux-mêmes l’équipe d’animation et l’équipe cuisine. Ils prennent le rôle de responsable du jour lors de l’excursion et en fin de camp et donne les consignes pour la remise en ordre du bâtiment. Ils veillent à la sécurité, l'hygiène tout au long du séjour avec les personnes responsables. Les coordinateurs accueillent les parents le premier jour et le dernier jour.

 Ils sont disponible pour les parents et les reçoit si nécessaire durant le séjour. Ils assurent le contact avec les familles pour ce qui concerne la vie au séjour.

 Ils sont gardiens de la gestion du budget du séjour (achat de matériel, activités extérieures, nourriture). Ils réalisent les menus en relation avec la cuisine. Un des coordinateurs passe les commandes auprès des différents fournisseurs : boulanger, boucher COLLIVERY : Colruyt, fruits et légumes,…

* **Les parents:** une de nos fonctions est de prolonger une partie de l'autorité déléguée par les parents, c'est pourquoi nous insistons pour avoir un bref entretien avec chaque famille lors de l'inscription. De façon à ce que cette transition se passe au mieux. Pour le téléphone, nous demandons aux parents qui désirent téléphoner, de limiter les appels et de privilégier le courrier postal. Afin d’assurer le bien-être des enfants et le bon déroulement du séjour, nous demandons aux parents d’éviter les visites et demandons que les enfants ne viennent pas au camp avec leur GSM . Dès le premier jour, nous demandons aux parents l’autorisation (faite par écrit) d’utiliser les photos des enfants prisent pendant le séjour, pour illustrer un article du camp des Taillis ou un folder à diffuser pour la promo du Camp des Taillis. Nous précisons auprès des parents et ce également par écrit que les photos ne seront pas diffusées sur facebook. Nous leur demandons également l’autorisation de véhiculer les enfants lors du séjour.
* **la cuisine :** le personnel sera tenu de respecter les conditions d’hygiène dans les cuisines. Il devra respecter l’équipe d’animation, les coordinateurs, le personnel « Tâches matérielles ». chacun connaitra ses limites (fatigue, stress, compétences…) et veillera à ne pas aller coucher trop tard (au plus tard 00h30). Se lèvera à l’heure (7h30) pour préparer le nécessaire sur les chariots pour le buffet libre. Le personnel sera tenu d’avoir chaque jour, au matin, une mise au point du déroulement de la journée avec l’un des coordinateurs. Après chaque repas, toute l’équipe aidera au rangement et à la propreté des cuisines. Chacun devra remettre en début de camp, un certificat de bonne vie et mœurs, modèle 2.
* **Les Tâches matérielles :** leurs rôles étant de maintenir l’hygiène du camp. Ils seront tenus à nettoyer les douches et les toilettes côté staff tous les jours. De vérifier après les services, les sanitaires et les toilettes dans les deux ailes. D’aider à la vaisselle et de maintenir le local propre. Ils seront pour les animateurs, des personnes de références pour le matériel de nettoyage. En fin de journée, ils devront mettre en machine, les essuies du jour, les lavettes et les torchons et les faire sécher par la suite. Leur rôle est également de dresser les tables avant chaque repas en fonction du nombre d’enfants et d’animateurs par chambre.il est important de se tenir informer avec le responsable de cuisine pour savoir quels ustensiles placer sur les tables (bols, cuillères, couteaux, assiettes…). Ils veilleront à ce qu’il y ait des gobelets en suffisance près de la fontaine. Ils se chargeront de les ramasser et de les laver. Pendant leurs temps-libre, ils peuvent se joindre auprès des enfants et de l’équipe. Ils devront respecter le ROI et les heures de sommeil. Le coucher se fera au plus tard à 00h30.
* **Personne de contact : les parents reçoivent le numéro du camp mais peuvent contacter les coordinateurs aux numéros suivants Anne Rousseau 0478/24.65.32 ou encore Priscille Auspert 0471/72.01.96**
1. **MODALITES PRATIQUES**
	1. **modalités d’inscription**

**LES INVITATIONS ET LE BULLETIN D'INSCRIPTION POUR LES DIFFERENTS SEJOURS SONT ENVOYES PAR E-MAIL ET PAR COURRIER POSTAL, PLUSIEURS MOIS AVANT LE SEJOUR**

 **L’invitation (possibilité de la télécharger sur le site)** Dans l’invitation, sont repris :

* Les adresses utiles : le secrétariat (inscriptions et renseignements) et le Centre de Vacances
* Le thème biblique général pour tous les séjours du mois de juillet
* Les objectifs généraux (adaptés à l’âge des participants)
* Le projet pédagogique éducatif
* Les dates des séjours
* Les objectifs par séjour
* Les conditions générales pour les inscriptions
* Les recommandations
* Le Règlement d’Ordre Intérieur
* Les engagements des Participants
* Les points sécurité, santé et mutuelle
* Le bulletin d’inscription

Le bulletin d’inscription sera à renvoyer à l’adresse du secrétariat  par la poste ou par e-mail.

* 1. **PAF et modalités de paiement, dispositif d’accessibilité financière pour tous**

L’acompte est obligatoire et confirme l’inscription. Cependant en cas de désistement, l’acompte ne sera pas rembourser. Nous acceptons les paiements échelonnés et nous accordons une réduction dans le cas suivant :

* **Si le paiement est effectué entièrement avant le 15 juin :** une réduction de 10€ sur le PAF est effectuée par enfant.

Le jour de l’accueil, nous fournissons également une attestation de la mutuelle ainsi qu’une fiche «  déduction d’impôts ». Dans le cas où la famille possède très peu de moyens, le camp prend en charge les frais.

* 1. **Accueil des enfants à besoins spécifiques**

Nous avons le désire que le camp soit accessible pour tous. Cependant, nous n’avons pas toujours l’équipe d’encadrement spécialisé pour les enfants développant des handicaps lourds. Nous nous réservons le droit de les refuser. Si des enfants développent des allergies et qu’ils nécessitent une alimentation particulière, nous adapterons nos menus avec les parents afin que les enfants puissent vivre au mieux leur séjour.

* 1. **lieux d’activité et moyens de locomotions proposés**

Durant le séjour, une excursion est prévue. Elle sera préparée lors de nos réunions entre coordinateurs qui choisissent le lieu, le jour (qui peut varier selon la météo) et réservent les cars pour le déplacement. Pendant le séjour, des jeux de pistes peuvent être organisés. Les animateurs veilleront à se renseigner pour les plans, les chemins accessibles aux piétons et aux voitures, durant l’activité, les coordinateurs du jeu se chargeront de faire des tournantes auprès des différentes équipes pour voir le bon déroulement du jeu et pour les ravitailler en eaux.

* 1. **Collecte de la fiche de santé et administration des soins**

Les parents savent se procurer la fiche santé de différentes manière soit

Elle est envoyée avec l’invitation par courrier postal, soit envoyée avec l’invitation par e-mail, ou encore téléchargeable sur le site. Si les parents n’ont pas su nous faire parvenir la fiche santé, ils devront la complétée le jour de l’accueil auprès de l’infirmière. Elle classera les fiches de santé dans une farde ainsi que les tableaux reprenant les soins effectués au fur et à mesures des jours.

Nous insistons sur le fait que la fiche santé doit être correctement **remplie et signée** dans l’intérêt de l’enfant. Sans signature, les coordinateurs ne pourront procéder à aucune intervention d’urgence le cas échéant et nous déclinons toute responsabilité pour une éventuelle aggravation d’un problème de santé antécédent au séjour.

En cas d’urgence, si l’enfant est amené chez le médecin, les parents en seront informés. Le camp avancera les frais médicaux qui devront être réglés en main propre en fin de séjour. Les coordinateurs fourniront les justificatifs et les feuilles de soins données par le médecin.

Si votre enfant est emmené à l’hôpital, les parents recevront la facture à domicile, l’assurance de la Prévoyance évangélique intervient en complément de votre couverture sociale pour les frais médicaux mais ne substitue en aucun cas à la vôtre.

* 1. **Matériel / accessoires à amener par les parents. Matériel et accessoires interdits au centre de vacance**

Une liste du trousseau de l’enfant est envoyée par la poste ou par e-mail aux parents. Cette liste peut variée d’année en année en fonction du thème choisit. Cette liste doit se trouver dans la valise, elle servira aux moniteurs et aux enfants pour refaire les bagages en fin de séjours.

Matériel interdits au camp :

* Les GSM et autres (lecteur DVD, IPod, tablettes, Pc portables, consoles de jeux…)
* L’argent de poche est confié aux coordinateurs (pour le petit magasin). Les enfants ne doivent pas avoir d’argent de poche sur eux.
	1. **Responsabilités civiles du PO**

L’ASBL Prévoyance évangélique décline toute responsabilité en cas de vol. Les coordinateurs et l’équipe d’encadrement ne seront pas tenus responsables pour la perte de vêtements ou autre élément personnel des enfants.

En cas de dommage corporels, l’assurance de la Prévoyance évangélique interviendra partiellement aux frais si les dommages ont été causés pendant le séjour.

* 1. **Les règles de vie**
* Le pouvoir organisateur se réunit et décide du/des coordonnateur(s) des différents séjours et les dates des différents séjours.
* La réussite d’un Séjour en communauté dépend de la bonne volonté et de la bonne humeur de chaque participant.

Il sera donc demandé aux participants :

* De respecter les limites de territoire filles-garçons (chambres, sanitaires, couloirs)
* D’adopter un comportement et une tenue décente
* De ne pas introduire ni consommer d’alcool ou de drogue
* De respecter le planning et les horaires prévus
* De participer aux moments de partage et de réflexion
* De participer autant que possible aux activités proposées (toutefois, aucune activité à caractère sportif ne sera imposée)
* De respecter le silence dans les couloirs après le coucher
* De respecter le matériel mis à disposition
* Ne pas mettre les pieds sur les chaises
* Ne pas coller les chewing-gums sous les chaises ou ailleurs, mettez-les à la poubelle.
* Ne pas se tenir à deux pieds sur la chaise.
* Retirer sa casquette ou son chapeau lors des repas.
* Ne pas sauter sur les lits.
* Ne pas se battre avec les oreillers.
* Les jeux raquettes de toutes sortes et balles devront être rentrées et rendues aux responsables du jour.
* De participer aux tâches communes (services aux tables, vaisselle, remise en ordre, etc…)
* L’accès à la cuisine est interdites aux enfants sauf accompagnés d’un animateur.
* Ne pas se rendre dans le bois.
* Ne pas jouer près du home.
* Ne pas aller chez les filles (pour les garçons).
* Ne pas aller chez les garçons (pour les filles).
* Ne pas aller derrière le camp.
* Ne pas passer les portes du staff.
* Ne pas sortir du camp et aller au-delà du home.
* Ne pas monter à la salle des animateurs
* Ne pas aller près des habitations (fond)
* Si un ballon passe à travers la haie prévenir un animateur
* D’être responsable et garant de son matériel. (Le Camp des Taillis décline toute responsabilité en cas de vol)
* De ne pas amener le GSM en accord avec les parents
* De ne pas amener les lecteurs Dvd, l’ordinateur, la console de jeux etc…
* les appels téléphoniques doivent être faits au moment des heures de repas (12h-13h, 18h-19h)
* tirer la chasse à chaque passage, ne pas mettre trop de papier dans les toilettes,
* Douche au moins une fois par jour
* Brossage des dents matin et soir
* On se lave les mains après chaque passage à la toilette
* On se lave les mains avant de venir à table
* On range les chaussures dans le couloir
* les essuies mouillés et les gants de toilette seront mis sur les porte-serviettes et non sur les lits.
* Les vêtements sales seront mis dans les sacs et non mélangés aux vêtements propres.
* Utiliser les poubelles

**Si les règles de vie ne sont pas respectées, l’équipe d’encadrement se donne le droit de sanctionner l’enfant**

L’enfant pourrait se voir attribuer comme sanctions :

* Privation de temps-libres
* Privation du petit magasin
* Réalisation d’un service (laver les chaises)
* Ecrire le règlement autant de fois demandé.

Le projet pédagogique est disponible pour les parents qui en feraient la demande. Nous leur transmettrions par e-mail ou par courrier postal. Lors du séjour, le projet pédagogique est disponible sur simple demande.

Le ROI est écris sur L’invitation et leur est de nouveau donné lors du premier jour du camp.